Les critères

Mérites athlètes et équipes

Les conditions de **la nouvelle commune de Neuchâtel** à remplir pour obtenir un mérite sont les suivantes :

Les candidat.e.s doivent être domicilié.e.s à Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux, Valangin ou faire partie d'une société ou association ayant son siège dans la nouvelle commune de Neuchâtel et avoir durant **l'année 2026** :

A. Conquis un titre de **champion.ne**
- Olympique
- du Monde
- d'Europe
- de Suisse

B. Occupé, une **place d'honneur** (2e ou 3e) lors
- de Jeux Olympiques
- d'un Championnat du Monde
- d'un Championnat d'Europe
- du Championnat Suisse

C. Remporté, une **compétition nationale officielle par équipe** (par exemple, la Coupe Suisse).

D. Remporté, une **compétition internationale officielle par équipe** (par exemple une Coupe du Monde ou d'Europe) ou être monté sur le podium (2e ou 3e place).

La sélection des candidat.e.s par les critères A à D se fait sur la base des classements officiels des compétitions correspondantes.

Pour les catégories ci-dessous, le Service des sports propose au Conseil communal des méritant.e.s sur la base de critères autres que des performances ponctuelles réalisées durant l'année écoulée.

Mérite « athlète d'honneur »
Athlète neuchâtelois.e ou suisse ayant eu une carrière exceptionnelle sur le plan international.

Mérite « dirigeant.e ou entraîneur.e »
Fin de mandat après plus de 10 ans de sociétariat ou ayant eu une activité déterminante dans l'obtention de succès ou dans le développement de son sport.

Mérite « dirigeant.e d'honneur »
Personnalité neuchâteloise ou suisse ayant eu une activité marquante dans l'obtention de succès ou dans le développement de son sport sur le plan international.

Mérite « coup de cœur »
Personnalité, groupe, club ou institution ayant contribué au développement du sport, ayant œuvré dans le soutien d'une action spécifique ou à long terme. Ce prix est attribué en fonction de critères pas uniquement rationnels mais aussi émotionnels.

Le Conseil communal se détermine en dernier lieu sur les nominations.